

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2018
Séance du 14 février 2018

N° 16
Objet : Désignation des délégués
et suppléants au Syndicat Mixte
d'Aménagement de la Bléone

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le quatorze du mois de février à dix-huit heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois de février 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : ESMIOL Gérard

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 14), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles (jusqu'au rapport n° 9), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 23), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor (jusqu'au rapport n° 21), SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Étaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean-Pierre

Étaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à FLORES Sylvain
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (à partir du rapport n° 15)
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles
SERRA Victor a donné pouvoir à ACCIAI Bruno (à partir du rapport n° 22)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia
VILLARD René a donné pouvoir à BERTRAND Philippe

Étaient excusés :

AILLAUD Sylvie
BALIQUE François
MAGAUD Marie José
REINAUDO Patrick
ROCHAT Jacques
SFRECOLA Alain
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2018

Application app. n° F-140218

99_DE-004-200007437-20180214-16_14022018

Monsieur Benoît CAZERES, rapporteur, expose ce qui suit :

La Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglomération » a été créée avec effet au 1^{er} janvier 2017 par arrêté de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Conformément à l'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales, Provence Alpes Agglomération exerce la compétence GEMAPI au titre des compétences obligatoires, depuis le 1^{er} janvier 2018.

Une délibération précisant les conditions d'exercice de la compétence a été proposée ce jour.

L'arrêté préfectoral n° n°2017-363-020 du 29 décembre 2017 porte modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone.

L'article L5216-7- IV bis, du code général des collectivités territoriales prévoit un mécanisme de représentation-substitution des communautés aux communes membres du syndicat pour la compétence GEMAPI.

La communauté d'agglomération Provence Alpes agglomération est donc substituée au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) aux communes membres qui la compose.

La communauté d'agglomération se substituant aux communes, elle dispose d'un nombre de sièges égal au nombre dont disposaient les communes membres du syndicat avant la substitution, pour la compétence GEMAPI. Ce nombre est de 23 titulaires et 23 suppléants.

De plus, au terme de l'article L. 5711-1 du CGCT, le conseil communautaire peut choisir l'un de ses membres ou tout conseiller municipal d'une commune membre pour le représenter au comité syndical.

Il est proposé au conseil d'agglomération de désigner, conformément aux statuts du SMAB, 23 délégués titulaires et 23 délégués suppléants au syndicat mixte.

Les candidatures sont présentées en séance :

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Aiglun	TOULOUSE Jean-Pierre	BLANCHET Yves
Auzet	ISOARD Roger	SIMON Michel
Barles	PAYAN Claude	JACQUEMIN Claude
Barras	GRAVIERE Rémy	ROCHETTE Ginette
Beaujeu	BONNET Brigitte	GOMES Thierry
Le Brusquet	REINAUDO Gilbert	DUBUS Laurent
Le Chaffaut-Saint-Jurson	FERAUD Maryline	LABOURASSE Serge
Champtercier	AILHAUD Régine	MARTEL Georges
Le Castellard Mélan	JULIEN Jacques	BREISSAND Cédric
Digne-les-Bains	BLANC Michel	MAZAL Ambroise
Entrages	MAGAUD Marie-José	KLEIN Eric
L'Escale	FIAERT Claude	LAUGA Jean-Paul
Les Hautes -Duyes	CASA Chantal	BOCCONI Fabien
La Javie	AUZET Eric	AUZET Nathalie
Maliyai	CHATARD Gilles	LEMERLE Georges
Mallemoisson	MARTIN Emmanuelle	COSSUS Christelle

REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2018

Application logicielle F. Ingales.com

99_DE-004-201807437-20180214-16_14022018

Marcoux	REINAUDO Patrick	SEGOND Jean-Paul
Mirabeau	CAREL Serge	DECROIX Hugo
Prads Haute Bléone	BARTOLINI Bernard	LIARDET Alain
La Robine sur Galabre	ACCIAI Bruno	BURLE Raymond
Thoard	BAILLE Denis	COLLAVINI Jean-claude
Verdaches	AUZET Guy	GIRAUD Elianne
Le Vernet	BALIQUE François	BAYLE Rolland

En application de l'article 2121-21 du CGCT, une seule liste de candidats ayant été présentée pour les postes à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement.

Sont désignés pour représenter la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération au sein du Syndicat Mixte de l'Aménagement de la Bléone les délégués suivants :

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Aiglun	TOULOUSE Jean-Pierre	BLANCHET Yves
Auzet	ISOARD Roger	SIMON Michel
Barles	PAYAN Claude	JACQUEMIN Claude
Barras	GRAVIERE Rémy	ROCHETTE Ginette
Beaujeu	BONNET Brigitte	GOMES Thierry
Le Brusquet	REINAUDO Gilbert	DUBUS Laurent
Le Chaffaut-Saint-Jurson	FERAUD Maryline	LABOURASSE Serge
Champtercier	AILHAUD Régine	MARTEL Georges
Le Castellard Mélan	JULIEN Jacques	BREISSAND Cédric
Digne-les-Bains	BLANC Michel	MAZAL Ambroise
Entrages	MAGAUD Marie-José	KLEIN Eric
L'Escale	FIAERT Claude	LAUGA Jean-Paul
Les Hautes -Duyes	CASA Chantal	BOCCONI Fabien
La Javie	AUZET Eric	AUZET Nathalie
Malijai	CHATARD Gilles	LEMERLE Georges
Mallemoisson	MARTIN Emmanuelle	COSSUS Christelle
Marcoux	REINAUDO Patrick	SEGOND Jean-Paul
Mirabeau	CAREL Serge	DECROIX Hugo
Prads Haute Bléone	BARTOLINI Bernard	LIARDET Alain
La Robine sur Galabre	ACCIAI Bruno	BURLE Raymond
Thoard	BAILLE Denis	COLLAVINI Jean-claude
Verdaches	AUZET Guy	GIRAUD Elianne
Le Vernet	BALIQUE François	BAYLE Rolland

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



